



Menace antisemite

Description

L'ancien maire de Schiltigheim, Raphaël Nisand, a reçu ce mardi, dans sa boîte mail ce message abject :

« Quel est à ton avis le temps de cuisson d'un youtre sale fils de chienne du désert ? Il faudrait faire une expérience. Il faudrait que quelqu'un t'asperge d'essence. Cette personne ne risquerait tout au plus qu'un « stage de citoyenneté » vu que c'est apparemment ce à quoi équivaut ce genre d'acte d'après ta sale pute de femme huileuse la petite benguigui. Décidément, ça ne se mélange pas beaucoup chez les youtres. Pourtant je ne connais personne en faisant autant l'apologie. C'est bizarre tout ça, hein sale sous-être. »

Raphaël Nisand avocat, et ex-maire de Schiltigheim était marié à Caroline Benguigui Nisand, procureure d'Evry, (Essonne).

Composition pénale

Interrogée par l'AFP, Caroline Benguigui Nisand, a rapporté les faits suivants :

« Deux hommes âgés de 24 et 26 ans se sont vus ordonner dimanche une composition pénale par le parquet d'Evry (Essonne), après avoir aspergé d'essence des militants pro-Zemmour vendredi, sans faire de blessés. Cette composition pénale, une mesure alternative aux poursuites pour éviter un procès, a été choisie « compte tenu de l'absence d'antécédents judiciaires et des regrets exprimés » par les deux mis en cause.

Absence de justice

Raphaël Nisand déclare qu'il va déposer plainte. Il ajoute que : « l'absence de justice excite les plus bas instincts. Un stage de citoyenneté pour avoir recouvert des militants d'essence, ça fait penser qu'il n'y a pas de justice. C'est mon ex-épouse, mais pour certains je dois encore payer pour ses décisions ».

Déposer une plainte pour aboutir à quoi ?

Les français expriment régulièrement que la justice n'est pas assez sévère avec les délinquants. L'actualité judiciaire est de plus en plus montrée du doigt et taxée de laxisme. Pour 68 % des français, elle est tenue pour responsable de l'ensauvagement de la société.

C'est devenu une véritable question de société. L'indulgence des magistrats sidère les français. Ils ne comprennent pas que la justice acquitte un assassin qui défenestre une vieille dame, après avoir en toute conscience, procédé à une cérémonie religieuse du sacrifice, (*) ou qu'elle ordonne une composition pénale, (un stage de citoyenneté) à ceux qui ont aspergé d'essence deux individus pro-Zemmour, parce qu'ils ne partageaient pas leur idéologie politique.

La peur des magistrats

Ces sanctions fantaisistes, révoltent la rue française qui se demande si la peur n'a pas gagné le camp de la magistrature qui craindrait des représailles ?

L'indulgence des magistrats provoque la colère des français. Elle a participé à une croissance galopante de la criminalité et conduit le pays dans les vrilles du maelström. L'indulgence des magistrats a remplacé la paix des français, par la haine de « l'armée du crime ».

La justice est aujourd'hui incapable d'appliquer des sanctions drastiques pour reconstruire la paix sociale. Il est impératif que la peur change de camp, et que les gouvernements qui portent une grande part de responsabilité sur le plan de la sécurité, se bougent les méninges pour trouver des solutions immédiates, avant de se retrouver confrontés à l'irréparable...

SO

*(affaire Sarah Halimi)

Categorie

1. Région

date créée

24 mars 2022